Cartignies Infos

BONNE ANNEE 2016

Bulletin n°45
Prochain numéro en mai 2016

Au sommaire

P.1 à 3	Cérémonie des vœux du Maire
P. 4-5	La page des travaux
P.5	Les Maisons fleuries
P.6	C' dans l'Art
P.7	La Cantine scolaire
P. 8	L'Harmonie Le Kiosque à lire
P. 9	Le Comité des fêtes Les Pompiers
P.10	L'U.S.C. La Mosaïc des Savoir-Faire
P.11	L'A.G.S.V.C.
P.11-12	L'école
P. 13	Les Ptits Pét'O Le C.C.A.S. Infos pratiques
P.14-15	La C.P.A.M.
P.16	Etat civil - Memento

Mairie de CARTIGNIES

Tél 03.27.57.61.61
Fax 03.27.57.65.00
mairie.cartignies@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mairie fermée les mercredi et samedi après-midi.

Cérémonie des Vœux du Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et plus particulièrement aux nouveaux habitants qui peuvent compter sur le soutien des services de la commune, des associations et bien évidemment des élus. Il présente à chacun ses meilleurs vœux pour cette année 2016, à leurs familles et à leurs proches. Que 2016 leur permette l'épanouissement dans leur vie personnelle, professionnelle et associative.

Monsieur le Maire revient sur l'année 2015 éprouvante : « *La liberté d'expression assassinée en janvier, l'insouciance, la joie de vivre, massacrées en novembre* » pour nous inviter à « *résister en favorisant nos moments de rencontre comme ce soir, ou dans nos diverses associations, lieux de fraternité, de solidarité, pour y défendre nos valeurs.* »

Monsieur le maire remercie toutes celles et ceux qui ont fait vivre Cartignies en 2015 et qui continueront en 2016.

Il remercie son équipe municipale, adjoints et conseillers pour leur engagement unanime.
« Cette unanimité qui s'est faite notamment pour soutenir l'action de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois pour le maintien de la piscine. »

(suite p2)

Il adresse ses remerciements aux fidèles employés communaux qui tout au long de l'année travaillent à l'entretien de la commune, permettant aux habitants de bénéficier d'un cadre agréable et propre.
L'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux est l'essentiel de leur travail quotidien.
Il rappelle la transformation de la salle informatique en salle de classe, suite à la remise en cause de la cantine scolaire locale, dès les vacances de la toussaint les travaux d'aménagement avec la création d'une salle de motricité et d'un dortoir pour les petits ont été lancés. L'aménagement d'une cuisine en salle de mise en température a également débuté.
A cet instant Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres de l'association qui se sont succédés, et particulièrement Monsieur DRUART qui en a été à l'origine. Cette association a géré la cantine scolaire et proposé des repas de qualité à nos enfants. Les normes administratives ont eu raison du bénévolat !
Monsieur le Maire remercie le personnel attaché aux écoles pour sa compréhension durant ces chantiers et sa disponibilité pour assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions. Il précise que pour assurer la gestion de la cantine scolaire et répondre au mieux à ce service quatre agents ont été recrutés, quelques postes ont été réorganisés.
Monsieur le Maire évoque la réintégration des locaux d'accueil et des bureaux de la mairie sur la place, il remercie les deux secrétaires qui, au-delà de leur tâche quotidienne, et avec l'aide des agents techniques, ont assuré durant les vacances, le déménagement et ont réorganisé les différents postes de travail.
« *La qualité du travail de nos employés communaux est une évidence pour tous, au point qu'on ne la remarque presque plus. Merci donc à vous, pour votre travail aussi consciencieux au service de notre collectivité.* »

Pour Monsieur le Maire la vie à Cartignies, c'est aussi une vie associative riche et variée, il remercie les bénévoles de toutes ces associations pour leur implication sans faille au service du plus grand nombre.
Il revient sur les actions du CCAS qui est notamment intervenu aux côtés des habitants les plus fragilisés et a contribué à l'achat de matériel spécialisé pour le bien-être des enfants scolarisés, sans oublier le soutien à nos ainés.
Il rappelle que la municipalité a mis à l'honneur deux bénévoles du CCAS, Messieurs Jean-Pierre VANDERSTICHEL et Jean SOUFFLET qui ont mis un terme à 23 et 12 ans de bénévolat et ont reçu la médaille de la commune. Encore un grand merci à eux deux pour les services rendus.

Monsieur le Maire remercie l'équipe pédagogique dirigée par Madame PONSART, pour sa collaboration à la restructuration du groupe scolaire et pour son agrément à ses propositions mais aussi pour la participation des enfants à chacune des manifestations communales.

Il adresse aussi ses remerciements à tous ceux qui contribuent à la vie économique et sociale du village, agriculteurs, artisans, entrepreneurs, commerçants, sans oublier les services médicaux et les membres de la paroisse.
Il remercie les pompiers volontaires, pour leur dévouement, le travail accompli et leur présence lors des manifestations officielles.

Monsieur le Maire rappelle que la 3CA est un atout majeur pour le développement économique et touristique. Qu'elle apporte une aide précieuse avec notamment l'instruction des permis de construire en substitution de l'Etat, par le prêt de matériel pour diverses animations, par son soutien aux unions commerciales, l'attribution de subventions aux associations .

«*2016 qui sera encore une année difficile, dans un contexte économique, financier et sécuritaire, incertain, mais nous devons poursuivre le cap que nous nous sommes fixés à savoir développer un meilleur cadre de vie et le mieux vivre ensemble qui pourra nous aider à mieux appréhender ces difficultés*. »
Les projets porteront essentiellement sur la voirie au niveau du chemin des Grands-Sars et du Grand chemin du Roux où il est urgent d'intervenir.
Le trottoir de la rue Roger Lebon menant à la Place sera réaménagé pour les personnes à mobilité réduite. Avant d'envisager la mise en accessibilité de la salle des fêtes il faut dès cette année refaire l'ensemble de la toiture du bâtiment.
La mise en accessibilité de l'église sera poursuivie cette année par l'aménagement du sas d'entrée et la pose de mains courantes.
« *La liste de nos projets est limitée mais n'est pas exhaustive et pourra être revue en fonction des dotations budgétaires et des subventions obtenues. Notre volonté étant de ne pas aggraver la pression fiscale locale »*.

Après avoir renouvelé ses vœux de bonheur et de santé pour cette année 2016, Monsieur le Maire invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Cérémonie des Vœux du Maire (suite)

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnalités et aux habitants de Cartignies, venus nombreux malgré la neige qui tombait à gros flocons ce soir-là, M. Xavier Mouvet, 1er adjoint, a présenté ses vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur, de santé, de prospérité et de réussite, tant professionnelle que personnelle à l'assemblée.

La salle des fêtes avait été décorée gracieusement par M. Fabien Mozin qui a concocté, pour l'occasion, un décor dont il a le secret : un manège, des sapins, des arbres lumineux, des personnages enfantins, des friandises, des guirlandes,… Une vraie féerie lumineuse !

M. Mouvet a ensuite retracé en images la vie de la commune grâce à un diaporama mitonné en collaboration avec ses collègues du conseil municipal et des photographes occasionnels. Le matériel de vidéo-projection avait été mis à disposition gratuitement par M. Hubert Lemaire.

Le film de l'année écoulée commença par les travaux réalisés par les agents communaux auxquels M. Mouvet rendit un vibrant hommage. En effet, les aménagements faits à l'école furent nombreux ; création d'une salle de classe pour les CM2, d'une salle de motricité dans un des préaux, d'un dortoir pour les tout-petits dans l'ancienne garderie. La nouvelle garderie, quant à elle, a trouvé place à côté de la médiathèque.

Il salua également les travaux d'entretien des locaux de l'école par le personnel communal. Il eut aussi quelques mots de gratification à l'égard de M. Jacques Morlain qui sait, avec son équipe, faire en sorte que notre village soit toujours aussi agréable à vivre que possible.

Parmi les travaux réalisés par les entreprises, M. Mouvet souligna la finalisation du Bon Debout, le remplacement de la 1ère partie des fenêtres côté rivière et la pose de menuiseries à l'école, la

reconstruction du mur du cimetière, la réfection du clocher et celle du parking entre la salle de fêtes et l'église ainsi que de la rue qui y mène, la pose d'un garde-corps à l'école et le curage des fossés.

Les maisons fleuries furent, à leur tour, mises à l'honneur. Le 1er adjoint souligna les efforts faits par les jardiniers amateurs et il leur donna rendez-vous à la belle saison pour contempler leurs nouvelles créations.

La longue liste des festivités permit à chacun de se remémorer les évènements qui ont marqué cette année 2015 désormais écoulée. On retiendra, dans le désordre, la pièce de théâtre de C' dans l'Art, la fête de la Chèvre et du Mouton du Comité des fêtes, le concert de gala de l'Harmonie Municipale et le repas des aînés organisé par le CCAS sous l'égide de Mme Sabine Soumier, la pétillante et dynamique 3ème adjointe.

Pour terminer son propos, M. Mouvet adressa, en son nom et en celui des adjoints, des conseillers municipaux, des secrétaires et des employés communaux, ses vœux de santé, de bonheur, de joie et de réussite à M. Joël Ratte, notre maire, qui dirige une équipe unie et soudée. Il associa à ces vœux Mme Danièle Ratte, son épouse, qui dans l'ombre, œuvre à ses côtés, l'assurant d'un soutien infaillible.

La page des travaux

La garderie pendant les travaux

La garderie terminée

La salle de motricité pendant les travaux

.

L’espace de stockage du matériel

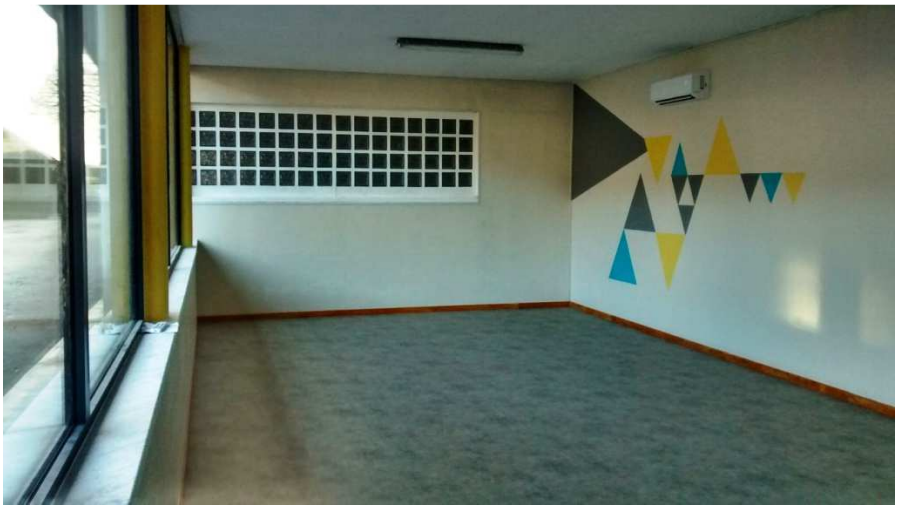

La salle de motricité terminée

Le nouveau dortoir

Les prémices de la future cuisine-satellite

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, le 11 novembre, le jury du Concours des Maisons fleuries a proclamé ses résultats.
Il a remercié tous les participants pour leur contribution à l'embellissement de notre village.

Toute nouvelle candidature sera bienvenue pour la saison 2016 !

CLASSEMENT

Maison avec jardin :
Mme Mélanie MARION
Mme Valérie LIEZ
Mme Jocelyne DESORMEAUX

Façade :
Mme Chantal MOZIN
M. Robert TRANNOIS
M. Fabrice CANART
Mme Yvette FOSSE
Mme Françoise LALIN

Façade et cour :
Mmes Karine ROSELEUR et Anne-Sophie LANNOO
Mme Sylviane DESORMEAUX
Mme Christelle CUISSET

Ferme :
Mme Nathalie MARION

« C. dans l'Art »
Président Jean Luc Matton
06 78 90 31 90
59244 Cartignies
cdanslart.sitew.fr

Les Journées du patrimoine

Cette année, « C.dans l'Art » vous a proposé une visite guidée de notre auguste village, au départ de la place St Antoine jusqu'au moulin banal. Une vingtaine de personnes a remonté le temps avec l'évocation des estaminets, des brasseries, des notaires, du grand rieu, etc.... Programmée pour une heure, ces balades ont duré près de 2 heures pour la plus grande satisfaction de tous et nous l'avons promis, rendez-vous est donné pour septembre 2016. !

Soirée Théâtre Le Noir te va si bien !

Une « standing ovation » à Cartignies : cela mérite bien d'être signalé... !. Car c'était bien un pari un peu fou d'inviter cette troupe lilloise de 10 jeunes comédiens amateurs de venir jouer chez nous ! Arrivés le matin même, ils ont vite remonté leurs manches. Il leur a fallu installer les décors et divers artifices requis par le scénario sur une scène de plus de 60 m2. Boostés par un soleil radieux et par la beauté de notre village (ils nous l'ont dit) ils se sont ensuite longuement concentrés pour répéter leur rôle. Enfin, les 3 coups ont retenti, les premiers rires ont fusé et ils furent transcendés. !. Ils se sont alors lâchés pendant 1 H 50 dans une comédie hilarante et complètement loufoque pour notre plus grand plaisir.

Le marché St Nicolas

Autre événement, autre décor. le 22 novembre, nous laissions place à d'autres talents locaux. Les castriciniens ont très largement répondu à ce 4eme rendez-vous du marché artisanal de Saint Nicolas.. Notre espace convivialité a rencontré un franc succès et de nombreuses personnes ont pu se restaurer sur place. Enfin, la petite pièce de théâtre *« les livres sont nos amis »* fut jouée avec beaucoup de fraîcheur, d'énergie, (et un grand trac pour certaines) par les 7 jeunes acteurs en herbe. En revanche, rien n'a ébranlé notre Saint Nicolas qui, à notre grand dam, n'a pas quitté sa chaise, peut être très fatigué de son voyage de Namur où nous l'avions déniché en désespoir de cause faute de version française ... ! *(appel à candidature pour 2016... !)*

L'Atelier théâtre des enfants : Dans le cadre des activités périscolaires, « C.dans l'Art » a proposé un atelier d'expression par le théâtre. Mais entre les absences pour soutien scolaire, petits microbes, vacances ou oubli...nous avons eu bien peu de temps pour répéter et ce que nous avons montré le 22 novembre est réellement une performance au vu des difficultés rencontrées. Pour sûr, ils y ont mis tout leur cœur et leur énergie !. Un grand bravo à Emmy, Hélène, Juliette, Lucas, Maëlle, Martin, Océane !!

L'Atelier généalogie Au cours de ce 2eme trimestre scolaire, nous allons initier les enfants à la généalogie familiale. Chacun pourra entreprendre l'ébauche de son arbre généalogique. Prendre conscience de ces racines aide à grandir... !

L'atelier multi création d'Anne Sophie 06.31.33.35.70 et l'Atelier peinture enfants d'Isabelle 06 77 57 70 58 poursuivent leurs activités pour les grands et les petits.

Toute l'équipe de « C. dans l'Art » vous souhaite une excellente année 2016 !

BONNE ANNEE

La vie des associations

L'ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE

C'est au cours d'une petite cérémonie, qui a réuni notre personnel et les membres du bureau associatif, ce vendredi 18 décembre au soir que nous avons adressé nos plus chaleureux remerciements à l'équipe de cantine. L'association avait vu le jour, il y a un peu plus de 38 ans et avait pour seule et unique vocation de régaler les papilles des jeunes enfants. C'est dire que depuis toutes ces années, vos enfants, petits-enfants ou parfois vous-mêmes avaient eu le privilège de déguster jour après jour, d'excellents petits plats mitonnés avec beaucoup d'attention et d'amour !

Bien sûr, comme la vie n'est pas un long fleuve tranquille, l'association a quelques fois subi des intempéries mais elle a toujours su faire face et s'adapter. Aujourd'hui, alors que l'avenir semblait au beau fixe, l'administration de la DDPP nous contraint à changer de locaux et modifier notre mode de fonctionnement. Nous laissons donc à la municipalité la gestion de la cantine et décidons à regret de dissoudre en même temps notre association.

Nous vous remercions, vous les parents qui nous ont fait confiance en inscrivant vos enfants à la cantine.

Nous vous remercions, vous les membres bénévoles du bureau, qui depuis 38 ans, vous êtes succédés à la gestion de la cantine en donnant de votre temps, de votre énergie, de vos idées…

Nous vous remercions, vous le personnel de cantine qui avait œuvré dans la composition des repas, menus, qui avait veillé au bon déroulement du service et à la sécurité des enfants pendant le temps du midi.

GRAND MERCI ET AU REVOIR

POUR INFO….

Suite à une inspection surprise de la DDPP (Direction Départementale de Protection des Populations) en octobre 2015, à la veille des vacances de Toussaint, la Municipalité a dû réagir en urgence afin de conserver la restauration de nos enfants dans les locaux de l'école.

En effet, une mise en demeure a été adressée à Monsieur le Maire lui intimant l'ordre de procéder à la suspension de la préparation des repas dans les cuisines actuelles sous peine de fermeture pure et simple à la rentrée des vacances de Toussaint, soit début novembre !

Dès lors, l'Association s'est tournée vers des cantines collectives afin d'envisager des solutions rapides pour assurer les repas dès le lundi 2 novembre. C'est la société API qui a été choisie et qui livre, désormais, les repas tous les matins avant 5h30. Dans cette situation, l'Association a décidé de cesser ses activités.

Afin de garder ce service essentiel à la vie de notre école et donc de notre village, la Municipalité a décidé de prendre en charge la restauration scolaire, dans les mêmes conditions, à partir de la rentrée de janvier 2016.

Cette situation a engendré de profondes modifications dans l'enceinte de l'école afin de procéder à la mise aux normes des locaux de la cantine. Pour créer une nouvelle cuisine-satellite (qui procède au réchauffement des plats et non plus à leur préparation), il a fallu redistribuer les locaux existants : la garderie, la salle de motricité et le dortoir des petits.

Pour équiper cette future cuisine-satellite, l'existante étant déjà munie d'un four, d'une armoire de maintien au chaud et de plaques de cuisson, il a été envisagé d'acheter deux réfrigérateurs et un lave-vaisselle.
Ce dernier a été offert par le CCAS.

Ces nouvelles installations entreront en service graduellement à partir de la rentrée de janvier 2016

HARMONIE MUNICIPALE DE CARTIGNIES

Le dimanche 6 décembre, l'Harmonie Communale a célébré sa Sainte Patronne Cécile lors de la messe à l'église Saint-Sauveur. A l'issue de la cérémonie, la société a reçu les musiciens, les membres du bureau et les personnalités à la salle de musique pour mettre à l'honneur les professeurs et Mme Denise Houriez pour les cours qu'ils dispensent et les résultats obtenus par leurs élèves aux examens fédéraux et partager le verre de l'amitié.

Le samedi 12 décembre 2015, le désormais traditionnel Concert de Gala fut donné à la salle des fêtes. Initialement, la date prévue était le samedi 14 novembre mais, étant donné les circonstances tragiques que notre pays a connues à ce moment de l'année, le bureau, en accord avec M. le Maire, a pris la décision de reporter ce rendez-vous.

C'est, donc, devant une assistance attentive, mais malheureusement peu nombreuse, que notre phalange a interprété des œuvres diverses qui n'ont pas manqué de charmer les oreilles mélomanes.

Juste avant l'entracte, les élèves de l'école de musique ont reçu leurs diplômes des mains des représentants de la Délégation d'Avesnes-sur-Helpe de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord, de M. Joël Ratte, Maire, et de ses Adjoints. Vint ensuite le moment de mettre à l'honneur trois musiciennes de nos rangs :

Mme Aline Sénécail a reçu les médailles fédérale et confédérale pour 20 ans de présence, Mme Jennifer Cuisset la médaille fédérale pour 15 ans de présence et Mme Carine Cuisset la médaille fédérale pour 10 ans de présence.

Félicitations à nos charmantes récipiendaires pour leur assiduité !

Veuillez, d'ores et déjà, noter le *dimanche 8 mai 2016* sur vos agendas ! En effet, c'est ce jour-là que notre Harmonie fêtera ses 150 ans d'existence. A cette occasion, des sociétés musicales voisines seront conviées à un concert à la salle des fêtes de notre commune. Nous ne manquerons pas de vous informer davantage sur le déroulement de ces festivités le moment venu.

A bientôt !

Le Bureau

LE KIOSQUE A LIRE

L'association « LE KIOSQUE A LIRE » met un terme à ses activités.

Son but premier était de créer une bibliothèque. Cet objectif étant atteint elle considère qu'elle n'a plus de raison d'être, l'animation étant faite par ailleurs par la communauté de communes.

Mais s'intéressant toujours à la vie culturelle et sociale de la commune de Cartignies elle a souhaité partager ses fonds avec les associations locales.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnés dans cette aventure. Nous espérons avoir instauré chez vous la passion de la lecture et que celle-ci fasse toujours partie de vos loisirs. La bibliothèque reste toujours ouverte et à votre disposition.

En ce début d'année nous en profitons également pour vous présenter nos vœux de bonheur et de santé.

La Présidente et les membres de l'Association

LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Cartignies vous remercie pour l'avoir accompagné au cours du réveillon de la Saint Sylvestre qui, comme chaque année, a été une réussite et en profite pour présenter à tous ses meilleurs vœux pour 2016. Que cette nouvelle année vous apporte ce que 2015 a oublié !

Afin de bien commencer cette année, le président et l'ensemble du comité vous invitent à venir fêter la Saint Valentin avec eux, le samedi 13 Février à la Charmille, à Avesnes-les-Aubert.

Le départ se fera à 18h30 sur la place de Cartignies ; ils vous embarquent tous en bus pour une soirée bien arrosée… d'émotions et de franches rigolades !!! Tout ceci pour un montant de 50 € seulement (repas, boissons et spectacle compris).

Le Président

LES POMPIERS

Le 07 novembre 2015, 10 sapeurs ont participé au cross du groupement 4 à Le Quesnoy.
Tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Le samedi 05 novembre, Sainte Barbe

Nomination au grade de Caporal Monnier Yann
Nomination au grade de Caporal chef Ferez Patrick
+ Médaille Fédérale échelon Vermeil pour 25 ans de service
Nomination au grade de Sergent honoraire de Flament Christian
+ Médaille Fédérale échelon Or pour 30 ans de service et échelon Grand OR pour cessation d'activité.

Mesdames, Messieurs,
Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous porte espoir et bonheur. Soyez heureux.
Je tiens à vous remercier de l'accueil que vous accordez à mon personnel lors du passage de notre calendrier.
Notre centre est toujours prêt à s'engager pleinement contre tout sinistre, à tout instant afin de répondre en toute efficacité et dans l'espoir de ne jamais vous décevoir.
Le centre d'incendie et de secours de CARTIGNIES continue son recrutement. Osez l'engagement citoyen.
Pour plus de renseignements contacter le 06-32-65-22-95

Lieutenant Stéphane Marion

L'U.S. CARTIGNIES

Le Bureau de l'Union Sportive de Cartignies est composé de la manière suivante :

Mesdames CHANDELIER Nadège, en tant que Vice Trésorière
DASSONVILLE Odile, Membre
LOUSSE Valérie, Membre

Messieurs CREMONT Jean Pierre, LIENARD Cédric et RYCLEWSKI Frédéric, en tant que Vices Présidents
LIENARD Cédric, en tant que Secrétaire
SURQUIN Pascal, à la Trésorerie
LOUCIF Akim et ROSELEUR Jérôme, responsables seniors
LAPAAUW Jérôme, responsable jeunes U13
MASSENET Michel et GONCALVES Luca, responsable jeunes U 11
BALLIGAND Joël et MARION Stéphane, responsables jeunes U6-U7-U8 et U9
DELVAUX Jérôme, arbitre
LIXON Jefferson, arbitre jeunes
LUSSIEZ Ludovic, LELEU Christophe, HAINAUT Antoine, GONCALVES Luca, DEVERSAIN Yves et NOIVILLE Stéphane, en tant que Membres
GONCALVES Sergio, Président

Si vous voulez nous rejoindre contacter le Président au 06/86/03/00/71 .Nous recrutons les jeunes filles et garçons à partir de 2010.

Nous vous attendons sur le terrain RENARD Dominique les jours des matchs, les samedis matin et après-midi pour les jeunes et les dimanches après-midi pour les séniors

Grâce à vos ALLEZ CARTIGNIES on se sentira plus forts.

Message pour les sociétés artisanales ou commerciales : si vous souhaitez bénéficier d'un encart publicitaire (Facebook du club, murs extérieurs des vestiaires ou sur les maillots), veuillez contacter le Président du Club .

Le 20 décembre nous avons organisé un goûter de Noel pour les jeunes footballeurs (voir photo en PJ) .Nous remercions la Mairie pour le prêt de la salle ainsi que les parents pour leurs merveilleux gâteaux. Nous avons distribué des vestes et des sacs de sport grâce à la vente de cases. Les enfants ont pu jouer aux Fléchettes, Babyfoot, Flipper et Play Station

L'USC souhaite à tous une très bonne année 2016

Le Président, Sergio Gonçalves

MOSAIC DES SAVOIR-FAIRE

Pour clôturer l'année 2015, les commerçants et artisans de l'UC "Mosaïc des Savoir-Faire", ont eu le plaisir de vous proposer des tickets de tombola gratuits pour les fêtes de fin d'année d'un montant de 600€, à répartir chez les commerçants participants.

Le tirage au sort a été effectué le mercredi 30 Décembre par M. MORLAIN Jacques, adjoint à la vie associative. Chaque commerçant contactera ses gagnants pour la remise qui s'effectuera en janvier.

Le prochain rendez-vous aura lieu le samedi 14 mai 2016, avec la « Fête du kiosque » : après-midi festives (structures gonflables, voiture et tracteurs anciens....) suivie d'un repas dansant avec animation.

Pour tous renseignements, merci de contacter :
M. CAULLERY au 06.78.03.27.15 ou M. BRUYERE au 06.08.31.01.89

L'AGSVC

L'association de gymnastique de Cartignies
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016

Quelques bulles avec les adhérents de la gym douce pour fêter la nouvelle année.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre les Mardis de 19 à 20h pour le cours de gym tonic et les mercredis de 14h30 à 15h30 pour le cours de gym douce.
Inscription possible toute la saison pendant les heures de cours.

L'ECOLE

Le vendredi 26 septembre, les élèves de la PS au CM2 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ». Les abords de l'école, le stade et le centre du village ont été nettoyés par des écoliers motivés pour protéger la nature.
Mercredi 30 septembre et jeudi 1er octobre, les classes de MS-GS/GS-CP/CP ont visité l'exposition de Christian Voltz. Des réalisations en arts visuels ont ensuite été créées dans les différentes classes à l'aide de matériaux de récupération.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2016 auront lieu le **lundi 14 mars 2016 de 9h00 à 11h00** et le **samedi 19 mars 2016 de 10h00 à 12h00** en Mairie. Pensez à vous munir du livret de famille.

NOUVEAU ! Les enfants de 2 ans pourront être inscrits.

Le cross de l'école

Le jeudi 16 octobre, les élèves des classes du CP au CM2 ont participé au cross. Chaque enfant a reçu un diplôme à la fin de l'épreuve et une pomme afin de le récompenser du bel effort réalisé.

Le spectacle de Noël :

Le jeudi 17 décembre, les enfants ont pu assister au spectacle de la fée Graziella Fanfan accompagnée de son ogre. Le père Noël est également passé dans les classes de maternelle ou CP pour distribuer des friandises. Les autres enfants ont reçu leur sachet à la fin du spectacle. Ce fut un bon moment pour petits et grands.

Le « jour le plus court » s'est déroulé le jeudi 17 et vendredi 18 décembre.

Afin de compléter le projet *école-cinéma*, toutes les classes ont pu visionner une série de courts-métrages adaptée aux différents âges. Les élèves ont bien apprécié les films proposés sur les thèmes du mouvement et du faire semblant.

INFOS « LES P'TITS PET'O »

LES COLIS DE NOËL

Un grand merci aux membres du C.C.A.S. pour leur disponibilité et leur investissement qui, cette année encore, ont distribué 124 colis à nos ainés pour les fêtes de fin d'année, dans la joie et la bonne humeur !
Merci également à Messieurs Jean-Pierre VANDERSTICHEL et Jean SOUFFLET pour leur dévouement pendant 23 et 12ans de bénévolat.

Le C.C.A.S.

INFOS PRATIQUES

ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1er février au 30 avril 2016, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.
Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

La Municipalité

l'Assurance Maladie
HAINAUT

INFORMATIONS
DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT **Novembre 2015**

mon parcours d'assuré

Déclarer un accident causé par un tiers

En cas d'accident causé par un tiers (un voisin, un automobiliste, un chien, un élève...), le bon réflexe est de le déclarer tout de suite à votre Caisse d'Assurance Maladie. Quelques conseils sur les démarches à effectuer :

Précisez aux professionnels de santé que vous consultez pour vos soins médicaux, que vous avez été blessé(e) par un tiers. Ils le mentionnent alors sur la feuille de soins électronique en cochant la case "accident causé par un tiers".

Déclarez votre accident à la Cpam du Hainaut dans un délai de 15 jours soit par courriel, par courrier ou par téléphone au 36 46.

Utilisez cette déclaration pour déclarer votre accident. Elle est téléchargeable sur ameli.fr (Votre Caisse – Hainaut / Vous informer / Accident causé par un tiers).

Dès que vous avez déclaré votre accident, votre caisse d'Assurance maladie récupère les sommes d'argent engagées pour vos soins de santé auprès du tiers responsable ou de sa compagnie d'assurance. **La Cpam assure vos remboursements et votre prise en charge** (frais médicaux, indemnités journalières...) dans les conditions habituelles. Elle **étudie votre déclaration** pour déterminer les circonstances et la responsabilité de chacun et **contacte la compagnie d'assurance** du tiers responsable ou le responsable lui-même.

CPAM DU HAINAUT, 63 rue du Rempart, BP 6049, 59321 Valenciennes cedex
36 46 *(Service 0,06 €/min + prix appel)*
www.ameli.fr

l'Assurance Maladie
HAINAUT

INFORMATIONS
DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT Décembre 2015

La carte Vitale partout avec vous

Vous avez une carte Vitale qui vous permet d'être remboursé de vos frais en 5 jours, sans avoir à envoyer de feuille de soins. Connaissez-vous les autres services qu'elle vous propose ?

Simplifiez vos consultations

Grâce à votre carte Vitale, votre médecin peut se déclarer en ligne comme étant votre médecin traitant. Il peut aussi adresser directement un avis d'arrêt de travail électronique à votre Caisse et à votre employeur. Fini les envois de papier !

La présentation de votre carte Vitale vous garantit également des tarifs de consultations sans dépassement d'honoraires et sans avance de frais (tiers-payant sur la part prise en charge par l'Assurance Maladie) si vous êtes bénéficiaire de la CMUC ou de l'ACS.

Mettez à jour votre carte Vitale

La carte Vitale vous est délivrée automatiquement dès l'âge de 16 ans.

N'oubliez pas de la mettre à jour au moins une fois par an ou à chaque changement de situation (nouvelle adresse, enfant, mariage, nouvel emploi...) dans la plupart des pharmacies, dans certains établissements hospitaliers ou cliniques et dans nos agences d'accueil.

En cas de perte ou de vol

Déclarez la perte ou le vol depuis votre compte sur www.ameli.fr (mes demandes/signaler la perte ou le vol de ma carte Vitale). Une fois votre demande de renouvellement adressée à votre Caisse, suivez les étapes de fabrication de votre nouvelle carte qui vous parviendra trois semaines, au plus tard, à votre domicile.

CPAM DU HAINAUT, 63 rue du Rempart, BP 6049, 59321 Valenciennes cedex
36 46 (Service 0,06 €/min + prix appel)
www.ameli.fr

Etat Civil de septembre à décembre

Mariage

Vincent Skurpel et Isabelle Térin	12 septembre

Naissance

Ilyana Fauconnier	21 décembre

Décès

Thérèse Cuisset née Prissette	59 ans	15 septembre
Michel Gaillard	85 ans	29 septembre
Bernard Contesse	59 ans	3 novembre
Bernard Fleury	73 ans	10 novembre
Jean Labussière	73 ans	19 novembre
Marie-Thérèse Rosin née Pascal	85 ans	11 décembre
Jacqueline Watteau née Prissette	88 ans	26 décembre

Mémento

9 avril	Concours de carte – Le club de l'Amitié
23 avril	Concours de carte – Les A.F.N.
7 et 8 mai	150ème anniversaire de l'Harmonie Municipale
14 et 15 mai	Repas – Mosaïc des Savoir-Faire
21 mai	Marché Printanier – C' dans l'Art
29 et 30 mai	Week-End de Mai
30 mai	Repas des aînés – C.C.A.S.
11 juin	Gala de danse – Temps Danse

Les **COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL** sont disponibles en Mairie et sur notre site : cartignies.fr